



# CERTIFICAT d'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

## Jardinier Paysagiste (C.A.P.a. JP)

**En formation continue**

### Durée

9 mois comprenant  
6 semaines de stage en  
entreprise

### Dates

Février à novembre

### Horaires

35 h par semaine.

### Lieu

Campus Provence-Ventoux  
CFPPA — UFA  
310 chemin de l'Hermitage  
84200 CARPENTRAS

### Mode de financement et tarif

Nous contacter.

## Campus Provence-Ventoux CFPPA-UFA

310 chemin de l'Hermitage  
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90  
cfppa.carpentras@educagri.fr  
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>  
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de  
résultat sur notre site internet



Mise à jour  
Déc 2025

### Le travail et les métiers

Le jardinier paysagiste participe aux travaux quotidiens et exécute chaque jour le travail nécessaire à l'entretien et à la création d'espaces verts.

### Le diplôme permet d'entrer dans la vie active en devenant :

- ◆ ouvrier paysagiste dans une entreprise de travaux paysagers, une collectivité territoriale, un établissement public (hôpital, collège, ...), une association,
- ◆ salarié ou prestataire de services en propriétés privées,
- ◆ conseiller en jardinerie, ...

### Poursuite d'études

Les titulaires du CAPa JP peuvent envisager une poursuite d'étude complémentaire qualifiante ou diplômante (sous réserve).

### Les objectifs pédagogiques – « Être capable de ... »

- ◆ agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.
- ◆ mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.
- ◆ interagir avec son environnement social.
- ◆ réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager.
- ◆ réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager.
- ◆ s'adapter à des enjeux professionnels locaux.

### Le public concerné et modes de financement

- ◆ Demandeur d'emploi ; Salarié d'entreprise en CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; CPF ; Contrat de Professionnalisation.
- ◆ Mode de financement : France Travail ; autre financement : nous contacter.

### Prérequis et les conditions d'entrée

- ◆ Avoir 1 an d'expérience professionnelle
- ◆ Être en bonne condition physique en lien avec le métier,
- ◆ Disposer d'une prescription délivrée par le réseau des conseillers : Mission locale, France Travail, Cap Emploi, Département, PLIE de PACA.
- ◆ Satisfaire à un entretien oral permettant de valider l'adéquation de la formation et de son projet professionnel et à d'éventuels tests de prérequis mathématiques et expression (selon diplôme déjà obtenu).

L'entrée en formation se fera sous réserve de la validation de la Commission.

### Modalités Pédagogiques

- ◆ Cours théoriques et pratiques sur site ou en partenariat local.
- ◆ Restitutions écrites des divers travaux pratiques.
- ◆ Evaluations pratiques et orales.

Contact : Frédéric MIGNOT 04 90 60 80 90  
Poste 488 frederic.mignot@educagri.fr



## Contenu de la formation

Formation organisée en capacités professionnelles comprenant des modules d'enseignement général et d'enseignement professionnel.

Calendrier de formation modulable selon la situation personnelle du candidat

Thème	Durée maximum	Contenu	
Remise à niveau	140h	Expression écrite et orale Communication Mathématiques appliquées Informatique Applications diverses	
Formation professionnelle	700h	UC G1	Prendre position dans une situation à caractère social et civique
			Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
		UC G2	S'exprimer à travers une réalisation personnelle
			Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
		UC G3	Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
			S'approprier les normes et cadres de références
		UC P1 Entretien	Entretien la végétation
			Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères
		UC P2 Création	Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
			Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères
UC P3 Agroéquipement	Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements		
	Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements		
UCARE P7 Taille des arbres fruitiers	Réaliser des travaux de taille de production (fructification) d'arbres fruitiers		
	Réaliser des travaux de taille de formation et restructuration d'arbres fruitiers		
Soutien	117h	Soutien/approfondissement individualisé 5h par semaine maximum pendant la formation professionnelle	
Technique de Recherche d'Emploi	21h	Préparation à la recherche de stage et à l'après formation	
Stage en entreprise	210h	3 périodes de 2 semaines dans 1 ou plusieurs entreprises	
<b>TOTAL</b>	<b>1188h</b>		

## Évaluation

Organisée et évaluée en unités capitalisables (UC).

Evaluations et/ou pratiques et/ou orales et/ou écrites.

## Validation de la formation

Après validation du jury en fin du cycle de formation, le candidat ayant eu un parcours certificatif complet sera titulaire du CAPa jardinier paysagiste, diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 3 (Fiche RNCP : 38386-31/12/2028).

Dans le cadre d'une validation partielle, les UC sont acquises pour une durée illimitée.

Remarque : les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés en entrée.



*Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.*

*Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : [armelle.perrri@educagri.fr](mailto:armelle.perrri@educagri.fr)*